

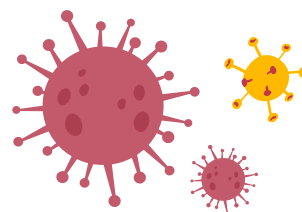


ENCEINTE, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE MON BÉBÉ

GRIPPE ET COVID-19

Les vaccinations **contre la grippe saisonnière et contre la COVID-19** sont recommandées chez la femme enceinte.

En effet, ces deux maladies peuvent être à l'origine de complications importantes chez la femme enceinte, comme une fièvre extrême ou des difficultés respiratoires, et peuvent mettre en danger votre futur bébé (fausse couche, naissance prématurée).



COQUELUCHE

La vaccination contre la **coqueluche** est recommandée à partir du deuxième trimestre de grossesse (en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée). La coqueluche est une maladie grave chez le nourrisson, notamment du fait des difficultés respiratoires qu'elle peut entraîner chez les tout-petits.

La vaccination de la mère permettra de transmettre à l'enfant, via le placenta, les anticorps et de le protéger dans ses premiers mois de vie. Cette vaccination sera réalisée à chaque grossesse quel que soit le statut vaccinal de la mère.

BRONCHIOLITE : ABRYSO UN NOUVEAU VACCIN DISPONIBLE

Abriso® est le premier vaccin maternel contre les infections respiratoires causées par le VRS (virus respiratoire syncytial). Il est remboursé par l'Assurance Maladie. Il permet de protéger les nourrissons de la naissance jusqu'à l'âge de 6 mois grâce au transfert d'anticorps maternels. Le vaccin se fait pendant le 8^e mois de grossesse (entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée).

ET LES AUTRES VACCINS

D'autres vaccins pourront vous être proposés par l'équipe médicale en fonction de votre situation. Et si la mise à jour des vaccins n'a pas pu se faire avant ou pendant la grossesse, elle pourra s'effectuer après l'accouchement, en tenant compte de l'allaitement maternel.

